



Débat sur le travail: **Le travail décent comme moteur du développement grâce au dialogue social**

Jeudi 4 juin 2015, 12h30-13h45, salle D3 (« *We debate* »)

Principaux messages

Le [Bureau de l'OIT pour l'Union européenne et les pays du Benelux](#) et le [Réseau syndical de coopération au développement](#) ont organisé un débat sur le travail dans le cadre des Journées européennes du développement (#JED15), sur le thème [Le travail décent comme moteur du développement grâce au dialogue social](#).

Moazam Mahmood, directeur adjoint du département de la recherche de l'OIT, a présenté le *Rapport sur le travail dans le monde 2014: Un développement riche en emplois* (<http://bit.ly/ILOWoW2014>), qui souligne les points suivants:

- Les pays en développement rattrapent les économies avancées, et les pays qui investissent dans la qualité de l'emploi sont ceux qui progressent le plus.
- Toutefois, la **disparité dans la qualité des emplois reste importante**. Les niveaux de pauvreté au travail demeurent élevés en dépit des progrès considérables réalisés.
- Il est nécessaire de stimuler la diversification des capacités de production plutôt que de se contenter de libéraliser les échanges. Il est également indispensable de **renforcer les institutions du marché du travail** au lieu de négliger les normes du travail.
- Des socles de protection sociale bien conçus devraient être élargis, en tant que moteurs d'un développement inclusif. Il convient de garantir une évolution équilibrée des revenus pour prévenir les effets délétères des inégalités.
- Le travail décent devrait être un objectif central du **programme de développement pour l'après-2015**.

Wellington Chibebe, secrétaire général adjoint de la Confédération syndicale internationale, a fait part de ses points de vue sur la relation entre le travail décent et le développement durable (http://bit.ly/ITUC_SD):

- Le dialogue social a un rôle à jouer pour promouvoir **une croissance économique plus durable accompagnée d'emplois de qualité**, en particulier dans les pays en développement. Il peut stimuler la croissance inclusive et lutter contre les inégalités.
- Le dialogue social **favorise également la paix sociale** et constitue un puissant instrument de réconciliation et de reconstruction.
- Le dialogue social exige un **environnement favorable** qui garantit la liberté syndicale, le droit à la négociation collective, le respect d'organisations patronales et syndicales représentatives et indépendantes, de bonnes pratiques en matière de relations industrielles, des administrations du travail qui fonctionnent, et le respect des «partenaires sociaux».
- Des **mécanismes de responsabilité** participatifs doivent être mis en place afin de garantir la mise en œuvre effective des stratégies et de permettre la conciliation de différents intérêts.

Veronica Rubio, responsable des questions stratégiques pour l'organisme Business Social Compliance Initiative, a évoqué les actions menées par les entreprises privées pour améliorer les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement, notamment:

- Faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits humains pour identifier, prévenir et réparer toute violation des droits humains et des droits du travail survenant dans une chaîne d'approvisionnement.
- Promouvoir une protection durable du travailleur sur le lieu de travail (par exemple: formations, dialogue participatif et implication des travailleurs).



eudevdays.eu



Françoise Millecam, chef d'unité adjointe pour l'emploi, l'inclusion sociale et la migration à DG DEVCO, a présenté la position de la Commission européenne sur la question du travail décent et du développement durable, et la volonté de l'UE de promouvoir l'objectif d'une croissance plus inclusive et plus durable, dans le contexte du cadre de l'après-2015. Elle a également expliqué qu'il était important de donner la parole aux travailleurs du secteur informel et aux travailleurs les plus vulnérables, ou encore à ceux qui sont exclus des opportunités d'emploi, rappelant que le dialogue social lui-même se doit d'être inclusif.

Irene G. Mbugua, deuxième conseillère à l'ambassade de la République du Kenya en Belgique, a fait part de l'expérience du Kenya au niveau de la promotion du travail décent en faveur du développement durable, en mettant l'accent sur les aspects suivants:

- Privilégier l'éducation et la formation pour lutter contre le cercle vicieux du travail des enfants
- Placer les questions liées au travail des enfants au centre des préoccupations des organisations d'employeurs et d'employés
- Accorder une importance capitale à une législation appropriée sur l'élimination du travail des enfants

Tamara Gausi, rédactrice en chef d'Equal Times, a animé le débat entre les intervenants et la discussion avec le public.